

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 30 MARS 1901

Publié par la Compagnie d'Imprimerie LE MONDE ILLUSTRÉ
42, Place Jacques-Cartier.

ABONNEMENTS :

UN AN, \$3.00 6 Mois, \$1.50
Mois, \$1.00 Payable d'avance

L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

ANNONCES :

1er insertion 10 cents la ligne
Insertions subséquentes 8 cents la ligne
Tarif spécial pour les annonces à terme.

Numéro de Pâques

Notre numéro de Pâques, en DEUX COULEURS, contiendra plusieurs dessins inédits, de superbes gravures, de magnifiques articles de circonstances par nos principaux écrivains. Bref, ce numéro sera d'une grande valeur artistique et littéraire.

De plus, nous commencerons dans ce numéro la publication d'un feuilleton sans égal et sans précédent. En effet

LA FEMME DETECTIVE

est certainement le roman le plus émouvant qui ait encore été publié au Canada. Il est palpitant d'intérêt de la première à la dernière ligne. C'est une œuvre puissante, admirablement charpentée et qui fera les délices de tous les amateurs de bonnes et attrayantes lectures.

Paris est sous le coup de la terreur que lui cause les crimes répétés d'une association mystérieuse qui échappe aux mains de la police avec une adresse sans exemple.

La justice désespérée confie à une femme supérieurement douée la tâche de découvrir les coupables. Elle réussit, mais elle découvre aussi que cette association est dirigée par son mari et son fils. Imaginez les péripéties d'un drame pathétique avec de semblables personnages. Cela ne se conçoit pas, il faut le lire.

L'éminent auteur de ce récit dramatique a fait là une œuvre qui restera comme un modèle du genre.

LA FEMME DETECTIVE fera fureur.

Procurez-vous le premier numéro à tout prix. Ne manquez pas une telle occasion de vous délecter, elle ne se présentera pas de si tôt.



FRANC - PARLER

ASSOCIATIONS DE TIR

Notre ministre de la Milice va, paraît-il, présenter prochainement au Parlement, un projet pour la formation d'associations de tir. D'après ce projet, le gouvernement fournirait gratuitement, aux membres de ces associations, des fusils, cartouches, cibles, etc.

L'idée est excellente, croyons-nous. Et nous n'aurions, jusqu'ici, rien à y reprendre, pour sûr. Tout au contraire. L'exemple des Boers est fait pour nous engager à l'adopter. On sait, en effet, que c'est grâce à leur habileté consommée de tireurs que ces paysans ont pu résister si longtemps et infliger souvent des défaites aux armes anglaises. Aussi bien, on imagine quel précieux secours nos gens apporteraient à la défense du pays, un jour d'invasion, s'il se trouvait parmi nous des centaines seulement de forts tireurs.

Mais—il y aurait dit-on,—un *mais*, un gros *mais* ! —au projet de M. Borden.

Ne feront partie de ces associations que ceux qui souscriront un engagement de trois ans. Et, de plus, ceux-ci seront-ils obligés à l'occasion d'aller servir sous le drapeau anglais, partout où il sera attaqué ?

Alors, c'est un projet impérialiste qu'on nous proposerait. Et nous aurions de nouveaux Transvaals en perspective...

Sous prétexte de nous apprendre à bien tirer, on nous enrégimenterait pour la guerre ! Mais ce serait odieux, cela. Puis, en même temps, la conscription, à brève échéance ?

Nous n'en voulons certes point.

Nous n'y consentirons jamais.

D'avance, nous protestons contre un projet qui serait néfaste pour la paix et l'union nationale au Canada.

Qu'on forme de nombreuses associations de tir dans toutes les provinces du Dominion. Fort bien. Pour notre part, nous encouragerons les Canadiens-français à y entrer. Il faut que le Canada soit de plus en plus en état de se défendre.

Mais qu'on n'attache pas un boulet au dévouement de nos volontaires. Qu'on les laisse plutôt libres, entièrement libres, dans leur volonté et dans leur patriotisme.

La guerre actuelle a prouvé d'ailleurs qu'au besoin, ils ne marchandent ni leur sang ni leur vie pour l'Angleterre.

Il n'est jamais trop tôt pour prévenir un malheur.

Que nos députés veillent !

JEAN BAPTISTE.

L'ANGLIFICATION DES BOERS

"Hier soir, le général Sam Hamilton, parlant à l'Authors Club, à Londres, a suggéré que les prisonniers boers soient envoyés au Canada pour y travailler sur les chemins de fer, afin d'apprendre l'anglais et "devenir imbus de sentiments anglais."

"La Patrie" du 19 mars 1901.

Cette suggestion d'un général anglais, est étonnante de naïveté. C'est presque une idée originale ; mais une idée qui n'a pu germer que dans un cerveau d'un type unique, comme certaines fleurs ne germent que sur un fumier d'une espèce particulière.

Elle prouve, une fois de plus, et quoiqu'en aient dit les journaux soudoyés par l'humanitaire Chamberlain, que la disparition, l'anéantissement complet du peuple boer a toujours été le rêve de la vieille Angleterre. A moins que le général Hamilton, connaissant la chaude sympathie des Canadiens-français pour les héros de l'Afrique-Sud, ait voulu leur donner une marque personnelle de sa grandeur d'âme... Ce que nous ne croyons pas jusqu'à l'affirmer.

Anglifier les Boers !... Ce qui équivaut à anglifier les Français ! à transposer les pôles ! L'idée ne manque certainement pas de hardiesse, et si elle eût

été émise par un Américain elle se fut prêtée à un moment de réflexion, même ironique.

Cependant le général Hamilton a bien le droit d'avoir des rêves, et de se représenter une poignée de Boers devenus loyaux sujets de Sa Majesté Edouard VII sous le poids de cinquante ans de servitude dans une colonie britannique, et se préparant, sous le commandement de l'inventif général, à envahir la France. Que ne peut-on pas faire avec ces lions là ?..

Et de quelle utilité, par exemple, ne serait pas un DeWett lord-maréchal dans une expédition comme celle de Chine ?... ou un Botha quelconque comme gouverneur-général de ces déloyaux Canadiens-français qui osent désavouer tout haut les invasions civilisatrices de la sage, de la douce, de la compatissante, de la puissamment magnanime Angleterre ?..

O ingratitude !!!

Bon général Hamilton, si vous continuez d'émettre des idées aussi saugrenues, vous arriverez à la gloire du ridicule.

ALBERT LOZEAU.

A travers Journaux et Revues

La *Semaine Commerciale* de Québec réclame à grands cris un théâtre décent pour la ville de Champlain. Le fait qu'Albani a été obligée de chanter dans "la grande salle à manger du Château Frontenac" l'humilie. *Viator*, l'auteur de l'article, pourrait bien avoir raison et nous l'appuyons fortement.

* * * *

L'*Acadie* annonce que les souscriptions vont bon train pour l'achat du magnifique tableau de M. Henri Beau : *La dispersion des Acadiens*. Ce tableau, qui a mérité une médaille à l'Exposition universelle de Paris, fait le plus grand honneur à notre compatriote et il nous ferait plaisir de voir nos frères acadiens le conserver dans leur patrie dont il rappelle un des épisodes historiques les plus émouvants.

* * * *

Dans son numéro du 1er mars, *La Grande Revue*, de Paris, publie ce qui suit : *Souvenirs et correspondance*, par Mlle Malwida de Meyenbug ; *Les facteurs économiques de l'alcoolisme*, par Emile Vandervelde ; *La tournée*, par Jean Ajalbert ; *La dégradation*, par Joseph Reinach ; *Le solidarisme*, par Maurice Zablet ; *Une visite à la prison de Saint-Lazare*, par Jules Hoche ; *Chronique politique*, par J. Cornély.

* * * *

Remarqué dans le *Canada Français* de Saint-Jean un article bien pensé de M. Jean Rémana sur l'encouragement que nous devrions accorder aux arts, sur le culte du beau qu'on devrait développer chez nos compatriotes. Le MONDE ILLUSTRÉ n'a rien à se reprocher à ce sujet puisque, seul, il s'est attaché à faire connaître nos artistes et leurs œuvres. Le public n'a pas toujours apprécié nos efforts à leur valeur, mais cela viendra quand nous serons morts... et c'est déjà une consolation.

* * * *

Le *Spectateur*, de Hull, entre autres choses intéressantes, apprend à ses lecteurs combien de *temps peut gagner*, par sa bonne conduite, un prisonnier condamné à deux, trois, dix, quinze et vingt-cinq ans de réclusion.

Nous croyons, avec notre confrère, qu'il est très utile de faire connaître au public ces détails palpitants, mais malheureusement, presque toujours ignorés de la majorité des lecteurs !

Un bon point ! !

* * * *

Le numéro de mars des *Lectures pour Tous*, vient d'être mis en vente. En voici le sommaire : Un peuple qu'on gouverne en l'amusant, par R. Cagnat, de l'Institut ; Six mois chez les Anthropophages : Journal d'une Mission française au sud du Soudan ; Les Ancêtres du Pont Alexandre III ; La Femme en temps de guerre et la Croix-Rouge de France ; Cent mille